

Amiblu®

Nous contribuons à rendre le monde plus respectueux de l'eau et plus fiable pour demain en réduisant notre empreinte carbone... on vous explique tout !



**NOUS AGISSONS POUR
QUE VOTRE PROJET
FASSE LA DIFFÉRENCE**

Ce que signifie “durabilité” pour nous

Parler de durabilité, c’est d’abord se regarder dans un miroir. Ce que vous voyez est-il résistant à l’épreuve du temps ? Est-il à la hauteur des défis actuels et à venir, et prêt à les relever ?

Les défis qui approchent, et auxquels nous faisons déjà face dans le cadre du changement climatique, sont multiples et, pour la plupart, ont un lien avec l’eau, qui n’est pas chose acquise et n’est pas inépuisable. La diminution des précipitations et l’augmentation des températures font baisser le niveau des nappes phréatiques. Les fortes pluies combinées à une urbanisation croissante et de ce fait l’augmentation des surfaces imperméabilisées, amènent les infrastructures existantes à la limite de leur capacité.

Nous avons tous besoin d’eau pour survivre. Elle doit donc être gérée et valorisée comme il se doit, aujourd’hui et pour les générations à venir, tout en impactant l’environnement au minimum. C’est la mission que nous nous sommes fixés chez Amiblu :

Nous réduisons les impacts environnementaux en fabriquant des tuyaux qui durent plusieurs générations. Parce que le tuyau le plus « vert » est celui qu’il n’est pas nécessaire de remplacer.

Chez Amiblu, nous sommes déterminés à lutter contre la crise mondiale de l’eau à l’aide de systèmes de canalisations modernes et ingénieux fabriqués à partir de l’un des matériaux les plus fascinants, polyvalents, responsables et performants au monde : le polyester renforcé de fibres de verre, le PRV.

Avec implication, nous nous attachons à sécuriser l’eau, les réseaux d’assainissement et tous les besoins liés à l’eau inévitablement inhérents à l’urbanisation. Guidés par des décennies d’expérience, continuellement enrichies d’idées innovantes, nous nous imposons face aux solutions traditionnelles. Nous nous engageons plus que jamais à concevoir et fabriquer nos produits dans l’optique de rendre le monde en général, et les projets de nos clients en particulier, plus respectueux de l’environnement et pérennes.

Nous aspirons à une croissance globale et saine fondée sur notre culture de l’excellence.

Un des fondements majeurs de cette excellence est notre centre R&D en Norvège accrédité ISO 17025. Il s’agit du plus grand laboratoire d’essai de tuyaux PRV certifié au monde. Il est à l’avant-garde de la recherche scientifique sur les solutions pérennes de gestion de l’eau et de résilience face aux aléas climatiques. 125, c’est le nombre de pays où nos solutions ont déjà été installées. 1500 c’est le nombre d’employés et experts Amiblu à travers le monde.

Les pages suivantes vous détailleront notre vision afin que vous puissiez vous faire une idée plus précise de ce que le développement durable signifie pour nous, chez Amiblu. Nous nous sommes engagés et le prenons très au sérieux. Car comme le dit Robert Swan, explorateur polaire et environnementaliste : la plus grande menace pour notre planète, c’est de croire que quelqu’un d’autre la sauvera.

Nous sommes ou vous êtes

- Siège social Amiblu
- Centre R&D Amiblu
- Unités de production Amiblu
- Partenaires technologiques Amiblu





Sélection des partenaires et fournisseurs selon des critères écologiques

Nous privilégions les fournisseurs locaux à faible empreinte carbone. Les Directives Amiblu en matière d'approvisionnement comprennent des critères d'évaluation et de sélection des fournisseurs basés sur des paramètres écologiques tels qu'une production ou un transport respectueux de l'environnement. Nous privilégions par exemple les entreprises qui effectuent leurs transports conformément à la norme européenne Euro 6 sur les émissions et avec des camions à moteur GNL (Gaz Naturel Liquéfié). C'est pourquoi, dans le cadre de notre chaîne d'approvisionnement, nous avons mis en place un outil contrôlant la conformité environnementale et le droit du travail.



Un choix responsable de matières premières

Nous étudions la possible utilisation de matériau d'origine biologiques et de composants recyclés telles que les résines polyester rPET comme alternatives aux résines polyester insaturées. De cette façon, avec le rPET, nous pouvons réduire davantage notre empreinte carbone au niveau de la production, jusqu'à 25%.



L'utilisation d'énergies renouvelables

L'installation de systèmes photovoltaïques se poursuit afin d'augmenter la production d'énergie renouvelable et de couvrir, dans le respect de l'environnement, le besoin croissant de nos usines en électricité. Au sein de l'usine Amiblu située à Camarlès, Espagne, c'est même 100% de l'électricité consommée qui provient de sources d'énergies renouvelables (environ 40% d'énergie solaire et 60% d'éolien). Les usines Amiblu situées en Allemagne utilisent également de l'électricité verte certifiée.

Nous réduisons également notre consommation énergétique en réutilisant l'énergie de process (chaleur) générée lors de la production (par exemple à l'usine Amiblu de Gdansk, en Pologne). Dans toutes nos usines, nous mettons en œuvre des mesures d'économie d'énergie et les améliorons en continu. Nous remplaçons aussi les anciennes machines, comme les compresseurs, par des machines dotées d'un meilleur rendement énergétique.



Réutilisation des résidus de production

Dans la mesure du possible, nous recyclons les résidus de matériaux issus de la production, comme par exemple la poussière issue des meuleuses. Les tuyaux restants sont souvent utilisés pour la fabrication d'échantillons, de citernes d'eau ou à d'autres fins similaires.

Notre laboratoire R&D en Norvège gère et promeut des projets coopératifs de recyclage du PRV afin d'approfondir les recherches sur ses possibilités de recyclage, qu'il s'agisse de déchets internes liés à la production ou bien de déchets provenant d'autres industries comme la production de pales d'éoliennes ou de réservoirs de gaz naturel.



Partenaire du Pacte Mondial des Nations Unies

Notre objectif visant à façonner activement un avenir durable nous a conduits à devenir partenaire du Pacte Mondial des Nations Unies.

A ce titre, nous nous engageons à :

- agir de manière responsable et conformément aux principes universels de développement durable,
- influencer la société de façon positive à l'aide de mesures ciblées,
- ancrer profondément le concept de durabilité dans l'ADN de l'entreprise et rendre compte annuellement des activités menées.

Nous développons continuellement notre système de reporting ESG (Environnement, Social, Gouvernance) déjà très complet. Nous mesurons, améliorons, optimisons et affinons tous les aspects de notre activité. Pour mettre en avant le concept de durabilité et faciliter l'interprétation des résultats, nous avons introduit la catégorie CAPEX « durabilité » dans notre système comptable des actifs. Nous rendons compte de nos progrès sur diverses plateformes évaluant la durabilité et l'ESG, telle que Ecovadis.



Rien de nouveau, mais toujours aussi important:



Chez Amiblu, les réunions en distanciel remplacent de nombreuses réunions en présentiel, réduisant drastiquement le nombre de déplacements de nos employés. Le travail à distance et le télétravail sont largement appréciés et acceptés. Et notre plateforme digitale d'apprentissage AmiPro permet à nos employés d'accéder à des formations à tout moment. Lors des entretiens d'embauche, le premier rendez-vous a maintenant souvent lieu en distanciel. Grâce à toutes ces mesures, nous réduisons les déplacements et les émissions carbone associées.

Analyses du cycle de vie & évaluations de l'impact environnemental

Nous avons mis en place la plateforme ACV (Analyse du cycle de vie) la plus complète de l'industrie des canalisations. Cela nous permet d'évaluer et de choisir avec précision les matières premières, les designs et les process de production les plus respectueux de l'environnement pour nos produits et de réduire ainsi efficacement l'impact d'un projet sur l'environnement. A ce jour, nous avons compilé les ACV de plus de 1200 de nos produits. Nos ACV servent de base à de futures améliorations et à des déclarations environnementales de produits (EPD) transparentes.



EPD vérifiés par un organisme indépendant

Grâce à nos déclarations environnementales de produits (EPD), nous fournissons à nos clients et parties prenantes une empreinte carbone transparente pour chacun de leurs projets – allant des matières premières et process de production, en passant par les unités de production, itinéraires de transport et travaux de pose.

Ces EPD sont créées conformément aux réglementations de l'UE et sont vérifiées de manière indépendante par la Fondation Norvégienne EPD (epd-norge.no). Pour nos produits standards, il existe une base de données accessible publiquement sur le site internet Amiblu. Elle contient les ACV de 1200 produits provenant d'environ 60 EPD publiés, et représentant environ 80% de notre chiffre d'affaires.



Éviter les déchets de manière cohérente

Nous repensons nos routines de production, par exemple en produisant des tuyaux courts (bielles) sur mesure, au lieu de raccourcir ultérieurement des tuyaux standards.

Nous optimisons et remplaçons les anciennes machines afin de minimiser les pertes de matériaux.

Pour les grands projets en Allemagne et en Pologne, les palettes en bois expédiées avec les produits peuvent être retournées et réutilisées.

Finalement, nous réduisons la consommation de papier : grâce à la digitalisation, la quantité de papier de bureau consommée a été drastiquement réduite. Nous sommes sur la voie du 0 papier !

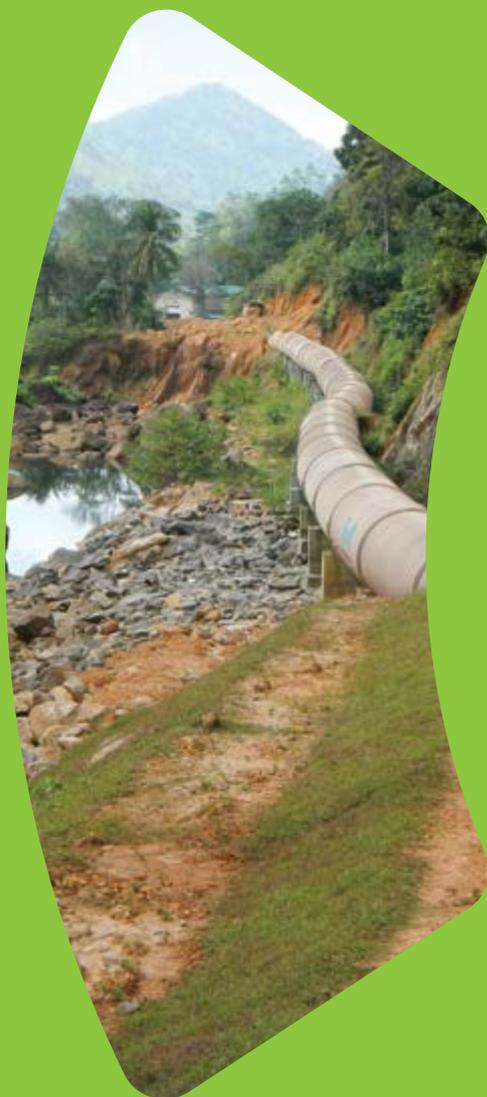




ENSEMBLE, AGISSONS POUR QUE VOTRE PROJET FASSE LA DIFFÉRENCE



Valorisons l'eau, engageons-nous!



Amiblu Holding GmbH | Amiblu France
www.amiblu.com | +33 01.34.35.66.10 | france@amiblu.com

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite sous quelque forme ou quelque motif que ce soit sans autorisation préalable. Nous nous réservons le droit de modifier les données, notamment les données techniques, sans préavis. Les informations de cette brochure sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées pour chaque cas particulier et révisées quand nécessaire. Les informations données ne nous engagent pas et doivent donc être vérifiées. Si nécessaire, elles doivent être révisées individuellement. Amiblu, et les sociétés qui lui sont affiliées, ne sont pas responsables des déclarations publicitaires contenues dans cette brochure. Amiblu précise notamment que les déclarations publicitaires peuvent ne pas refléter les caractéristiques réelles du produit et qu'elles sont uniquement destinées à des fins publicitaires. Par conséquent, ces déclarations ne font pas partie d'un quelconque contrat d'achat des produits décrits dans le présent document © Amiblu Holding GmbH, 12/2023